



Droit d'un oncle sur sa nièce

Par **idylle83**, le **05/05/2009** à **08:37**

Bonjour,

Je viens d'apprendre que mon "ex beau frere" a l'intention de faire appel a un avocat pour pouvoir voir sa niece ma fille alors que je n'ai jamais empeché aucun membre de cette famille à etre en contact avec elle (le papa biologique est decedé depuis 5 ans, ma fille a 6,5 ans)

a quoi dois je 'attendre et/ou me préparer ? quels sont mes recours?

je pense qu'il va utiliser sa mere pour appuyer la procédure(la grand mere paternelle de ma fille)

merci d'avance